

Service Aménagement, Biodiversité, Eau
Unité police de l'eau

Metz, le 17 juin 2020

Affaire suivie par : Pascal ANDRES
Tél : 03 87 28 33 42
E-mail : pascal.andres@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante : **travaux de protection d'une conduite de gaz traversant un affluent du ruisseau Grossmatt sur la commune de SAINT-JEAN-KOURTZERODE.**

Ce dossier a été déposé par GRT Gaz – Agence d'Exploitation de Strasbourg, représentée par Olivier DEVILLE, Responsable du département

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un dossier de déclaration
- une copie du récépissé de déclaration n°57-2020-00222 en date du 17 juin 2020
- une copie du courrier de notification adressé au pétitionnaire en date du 17 juin 2020

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Préfet,
Par délégation,
La Responsable de l'Unité Police de l'Eau



Céline DELLINGER

**Monsieur le Maire
Mairie
1, Place du 12^e Cuir
57370 SAINT-JEAN-KOURTZERODE**

Copie par courriel pour information à :
- SINBIO à MUTTERSHOLTZ
- OFB à MOULINS-LES-METZ